
Le marché des funérailles et la gestion publique de la mort

Pascale Trompette*¹

¹Politiques publiques, ACtion politique, TErritoires (PACTE) – Université Pierre Mendès-France - Grenoble II, Université Joseph Fourier - Grenoble I, CNRS : UMR5194, Institut d'Études Politiques [IEP] - Grenoble, Université Pierre-Mendès-France - Grenoble II – IEP - BP 48 38040 Grenoble cedex 9, France

Résumé

A travers l'analyse de l'histoire du marché funéraire en France, cette communication s'intéressera aux relations entre acteurs publics (Etat et communes) et entreprises privées dans l'organisation du service public des funérailles. La perspective historique permettra de revenir sur la qualification politique du service public des funérailles au début du 19^{ème} siècle, visant à faire reconnaître le droit à des funérailles dignes comme constitutif de la citoyenneté (Lassère, 1997 ; Fureix, Hintermeyer, 1981). Cet impératif, impliquant la gratuité des funérailles pour les indigents, s'inscrit au fondement de l'économie des services funéraires dont l'organisation fait l'objet de controverses, entre gestion administrée et gouvernance par le marché (Kselman, 1993). Nous examinerons ensuite la façon dont l'activité d'encadrement du marché par l'acteur public est négociée par les entreprises. Nous l'analysons comme un processus de "dégradation" (quasi-mécanique ou "pragmatique") des règles de contrôle sous l'effet des pratiques concurrentielles, et d'un débordement constant du marché sur les limites qui lui sont fixées (Trompette, 2012). Sans se confondre avec une posture critique, cette lecture conduit à analyser l'action de l'Etat comme celle d'un ré-ajustement permanent (une gouvernance par "monitoring") des règles en fonction des épreuves de réalité que génère la concurrence marchande. La dernière partie s'intéressera plus particulièrement aux évolutions contemporaines du marché et notamment au développement de l'assurance obsèques (Véron, 2012), en suggérant que cette transformation de l'économie des funérailles intervient dans un contexte de désengagement fort de l'acteur public dans le traitement politique de la mort.

*Intervenant